

3) ARBRES OU ARBUSTES POUSSANT CONTRE LE MUR

Leur croissance défonce progressivement le mur par une lente poussée, y compris un bouquet de noisetiers.

Vouloir arracher la souche au tire-fort est une grave erreur car vous allez arracher également une partie du mur suite aux racines insérées dans l'épaisseur des joints et/ou du mur.

- Creuser pour dégager le pourtour de la souche ;
- Couper les racines rencontrées ;
- Dégager progressivement la souche (les racines pivots doivent être sectionnées et peuvent rester dans le sol);
- La section des racines restées dans les maçonneries ou proches du niveau du sol doivent être traitées avec un produit anti-plantes ligneuses.

REMARQUES

Lorsque l'arbre est à une distance respectable du mur, couper les branches qui pourraient frotter les maçonneries ou balayer le faîte.





QUAND ET COMMENT TRAITER ARBUSTES OU ARBRES ?

1) PÉRIODE IDÉALE

- Lorsque la sève est descendante, soit +/- de la mi-octobre à la mi-décembre.

2) PHASAGE DU TRAITEMENT

- Couper au plus près du sol ou des maçonneries ;
- Forer (diamètre 8 ou 12 mm) au cœur et en direction du départ des grosses racines: profondeur faible +/- 20 mm;
- Badigeonner la section et le couronnement (principalement pour les noisetiers) avec un produit anti-plantes ligneuses ;
- Remplir le forage avec le même produit.

3) TRAVAUX PRÉPARATOIRES À LA RESTAURATION

Les pierres en porte-à-faux (principalement sur le faîte) doivent être relogées à leur place initiale après avoir extirpé terre et racines.



4) OUTILS

Sécateur

Pince à long bec (but: extirper petites racines de lierre situées dans les joints)
Bec de perroquet (cisaille avec long manche)

Scie à bois

Eventuellement tronçonneuse avec limes pour aiguiser la chaîne + carburant et huile de chaîne

Griffe (crochet d'ardoisier pour décoller le lierre et dégager les petites souches) Piolet (petite pioche pour creuser autour des souches)

Pioche

Pelle, bêche

Langue de chat (truelle effilée pour dégager la terre ou terreau)

Foreuse avec accu + mèches (diamètre 8 et 12 mm)

5) MATÉRIEL ET MATÉRIAUX INDISPENSABLES

Escabelle stable et/ou échelle

Paire de gants

Produit anti-plantes ligneuses (1/2) + Glyphosate (1/2) + mazout (1/4 de l'addition des 2 produits)
Produit anti-plantes ligneuses (1/2) + Glyphosate (1/2) + mazout (1/4 de l'addition des 2 produits)

Pinceau rond pointu pour faciliter l'application

COMMENT CRÉER L'ÉTANCHÉITÉ DU FAÎTE DE MURS ANCIENS?

Après avoir restauré les maçonneries du faîte du mur, plusieurs solutions existent:

- Pose de dalles de couvre-mur (en pierre, en béton...) au mortier de chaux
- Pose d'une couverture (en zinc, plomb...) en prévoyant des joints de dilatation
- Création d'une calotte légèrement bombée au mortier de chaux + membrane d'étanchéité (EPDM, membrane goudronnée, plomb...) recouverte d'un manteau de terre à végétaliser (+/- 15 cm d'épaisseur)







REMARQUES

- Le ruban de béton coulé sur le faîte est à proscrire sur les anciens murs (au mortier de chaux) pour une raison d'incompatibilité de dilatation aux effets postérieurs pervers
- Un faite constitué de cassons en pierre reste une formule d'étanchéité à court terme

CONTACT

Fanny DOMINIQUE amischateaumoha@yahoo.fr 085/25 16 13 www.chateaumoha.be







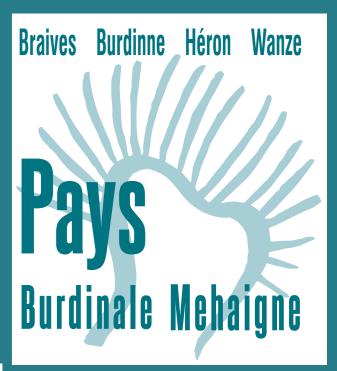




Fonds européen agricole pour le développement rural Feader : l'Europe investit dans les zones rurales



du Pays Burdinale Mehaigne



TRAITEMENT DE LA VÉGÉTATION

LE PROJET

Territoire: GAL Burdinale-Mehaigne

Initiateur du projet : asbl «Les Amis du Château

féodal de Moha»

Opérateur de formation : Institut du Patrimoine wallon Centre des métiers du patrimoine « La Paix-Dieu » Programme : LEADER, axe 4 du PDR 2007-2013 Autorité responsable : DGO6 Direction générale opérationnelle de l'Economie, de l'Emploi et de la Recherche, Département de l'Emploi et de la

Formation professionnelle Budget global de la fiche : 335.000 €

LE STAGE

Localisation : Mur de l'ancien cimetière de Vinalmont Titre : «Traitement de la végétation qui envahit les murs» Formateur : Monsieur Jacques de Pierpont, formateur IPW

Propriétaire : Commune de Wanze Durée : 5 jours (du 24/02 au 28/02/2015)

Nombre de stagiaires : 6

LE CONTEXTE

Décidée à la veille de la révolution française, la reconstruction de l'église de Vinalmont s'est achevée en 1825. Durant les travaux, certains monuments et croix funéraires provenant de l'ancienne église ont été déplacés dans les murs qui clôturent le cimetière afin d'être protégés.

En 1881, l'ancien cimetière, trop exigu, est délaissé au profit du nouveau cimetière situé rue E. Quinque. Il restera à l'abandon. En 1989-90, l'asbl Qualité Village Vinalmont s'intéresse à ce site et à son réaménagement.





En 1994, Hadrien Kockerols effectue un recensement des 27 monuments datés du milieu du XVIe siècle au XIXe siècle. Entre 1997 et 1999, les Jeunesses du Patrimoine de Wallonie travaillent bénévolement à la restauration du mur de l'ancien cimetière de Vinalmont. Depuis lors, la végétation a envahi les lieux et repris ses droits, aussi bien dans le cimetière que dans les murs.

LA METHODOLOGIE

Lors des travaux préparatoires, ce site s'est rapidement imposé comme un cas d'école. En effet, il présentait de nombreux cas de figure : racines, lierres, ligneux...

Cette formation avait pour objectif d'apprendre à poser un diagnostic sur les espèces en présence et l'analyse de leurs effets, afin de permettre de poser un choix raisonné sur la méthode d'intervention : quelles espèces doivent ou peuvent être préservées? Quelles sont celles qui menacent la viabilité du patrimoine ? De quelle manière doit-on intervenir ?

LES RESULTATS

Les 6 stagiaires qui ont participé à la formation ont des profils variés : ouvrier communal, employé dans le secteur du patrimoine, demandeur d'emploi ou simple citoyen. Cette mixité a permis de croiser les approches.

Au bout de cinq journées, l'ancien cimetière est métamorphosé et n'est plus menacé par la végétation pour autant qu'il bénéficie à l'avenir d'un suivi régulier.

Ces interventions permettent une lisibilité totale du site mais soulignent également la nécessité d'intervenir sur le moyen terme pour sa préservation et principalement celle de ses maçonneries.



LES PARTICULARITES TECHNIQUES DE CE CHANTIER TRANSFERABLES EN D'AUTRES LIEUX

GÉNÉRALITÉS

Le traitement des végétaux doit s'effectuer avec discernement.

En effet, certaines plantes n'abîment pas le mur mais traduisent parfois un manque d'entretien de celui-ci, là où les joints sont vidés ou devenus sans cohésion.

Vouloir éliminer toute la végétation peut s'avérer une grave erreur dans le temps si la restauration des maçonneries ne suit pas!

Chaque situation de terrain a ses particularités.

En ayant une bonne connaissance du type de végétaux et de son influence sur les maçonneries, le bon sens doit dicter la démarche à suivre!

C'est ainsi que pour les murs de l'ancien cimetière de Vinalmont, il faut être prudent et ne pas éradiquer tous types de végétation ; en effet, certains végétaux protègent le mur tout comme la terre située sur le faîte des murs. Anticiper sur des travaux de maçonnerie qui peuvent être hypothétiques est une erreur à ne pas commettre car cela peut engendrer des désordres aux conséquences désastreuses avec un impact financier non négligeable.

LES DIFFÉRENTS TYPES DE VÉGÉTAUX RENCONTRÉS

Il est important de pouvoir identifier le type de végétaux rencontré et de comprendre son rôle:

1) LIERRES COUVRANT LE MUR











- Lorsque le mur est sain, le lierre prend racine au pied du mur, court sur la maçonnerie en élévation et couvre le faîte du mur en créant une casquette protectrice sous la forme d'un parapluie.
- Par contre, si les joints sont vidés, principalement dans le haut du mur, le lierre s'insinue dans les espaces laissés libres et gonfle lentement en créant son œuvre destructrice redoutable par le déchaussement de la maçonnerie.

Si les travaux de restauration des maçonneries ne suivent pas dans la foulée du traitement de la végétation, il est préconisé de laisser la casquette de terre avec ses végétaux sur le faîte, hormis les arbustes.

C'est ainsi que le lierre sera:

- coupé en son pied, au ras du sol en traitant la section avec un produit adéquat afin d'éviter la repousse ;
- éliminé sur les deux faces du mur : les racines ancrées dans le mur seront coupées à ras de la maçonnerie et traitées ;
- laissé sur le faîte du mur pour qu'il vivote ; les éléments de lierre trop vigoureux seront coupés afin d'éviter la prise au vent qui pourrait déstabiliser les maçonneries, déjà en mauvais état.









REMARQUES

Eviter de tirer sur le lierre couvrant un mur. Cela peut s'avérer très dangereux car le lierre contient en son sein des pierres ou pierrailles qui ne demandent qu'à tomber!

Les racines de lierre qu'on ne peut extirper des joints, doivent être traitées au pinceau avec un produit adéquat (section et écorce).

2) ARBUSTES OU ARBRES POUSSANT SUR LE FAÎTE OU DANS LES MAÇONNERIES

Les frênes, les érables, les platanes sont redoutables car ils déstructurent le mur par leurs racines pivotantes.

Les noisetiers, les sureaux, les buddleias (arbre à papillons), les lilas... sont moins destructeurs mais sont également à éradiquer.

Les épineux, les églantiers, les groseilliers (maquereau), les ronces font peu de dégâts et profitent des faiblesses du faîte.







Méthode:

- Couper arbres et arbustes au plus près de la maçonnerie afin d'éviter les repousses ;
- Forer au cœur et dans la direction des principales racines sur une faible profondeur ;
- Badigeonner la section coupée et le couronnement avec un produit anti-plantes ligneuses et remplir le petit trou de forage.

REMARQUES IMPORTANTES

Couper un arbuste sans traiter la section relève de l'inconscience!

Il n'est pas nécessaire d'extirper toutes les racines pénétrant dans le mur mais bien d'en traiter la section et l'écorce avec un produit anti-plantes ligneuses (éviter de déchausser le mur sauf le faîte). Une grosse souche se débite, morceau après morceau, à la tronçonneuse: attention, des pierres sont prisonnières dans la souche.